

Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 19 juin 2017

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Travaux de rénovation de la salle des fêtes 2 Devenir de la lagune 3 Attribution du marché du terrain de jeux 4 Questions diverses |
|---|

Par suite à la convocation du 13 juin 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 19 juin 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire. Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Sylvain Rollet, Stéphanie Brasseur, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson. Absents ayant donné procuration : Éric Chicault à Céline Kasperek, Jérôme Sarrazin à Christian Lallemand

Travaux de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes : Le Cabinet Eudes expose les projets de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes. Le conseil demande des précisions :

La mairie :

- Un monte-charge plutôt que rampe et variante avec suppression du mur de la salle des mariages.

La salle des fêtes :

- Le cabinet présente les travaux centrés sur la mise aux normes du bâtiment et son accessibilité.
 - L'isolation phonique et thermique, la rénovation intérieure et extérieure ainsi que la verrière en toiture.
- En fonction de ces préconisations, l'architecte va revoir ses projets qu'il présentera au conseil municipal appelé à se réunir le 17 juillet prochain.

Délibération – Devenir de la lagune : Lors de la séance du 15 mai 2017, le conseil envisageait la transformation de la lagune en étang de pêche. Sans arrivée d'eau, la remise en état naturel s'impose à nous. A préalable, la CAC devra :

- curer les bassins
- enlever des glaises
- supprimer les digues
- permettre la mise en culture avec l'épaisseur de terre végétale à l'identique des parcelles voisines,
- supprimer toutes les servitudes de l'assainissement collectif sans utilité aujourd'hui.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Délibération – Attribution du marché des terrains de jeux : La commission d'appel d'offres a étudié les différentes options lors de sa séance du 6 Juin 2017, et propose la société Imaj qui offre la meilleure proposition. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses et Tour de table :

- C. Lallemand signale la remise en état du tableau électrique au niveau de l'aire de jeux.
- C. Kasperek signale des personnes extérieures à la commune déposer leurs ordures.
- Suite aux courriers relatifs à l'insécurité routière, le département reprend ses études.
- David Leblanc étudie le coût téléphonie et compare avec d'autres opérateurs.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h20.

Fait à Moncetz-Longevas le 21 Juin 2017 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

La secrétaire de séance : Stéphanie Brasseur

